

DECISION N°2007-11-01

Nos Réf.: GBN

Demandes d'attributions de subventions pour surcharge foncière.

Le Bureau,

Légalement réuni sous la présidence de M. Pinte le 9 novembre 2007

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son art. L. 5211-10 ;

Vu la délibération en date du 27 juin 2006 approuvant le règlement relatif aux subventions accordées par Versailles Grand Parc à la réalisation de logements aidés;

Considérant que la subvention pour surcharge foncière attribuée aux opérateurs du logement social est effective depuis le 27 juin 2006.

Qu'elle permet de contribuer au financement des opérations de logement social sur le territoire de Versailles Grand Parc, compensant les surcoûts dus à la cherté du foncier.

Considérant que dix-sept opérations ont fait l'objet d'une demande de subvention en 2007. Parmi les dix-sept opérations, trois opérations ont été autorisées par le bureau du 11 janvier 2007 et une opération par le bureau du 21 mars 2007.

Programmes subventionnés :

Nom du bailleur	Adresse de l'opération	Commune	Nb lgts	Montant de	Programme						
				l'aide Grand Parc accordée		quisiti réliorat		Construction neuve			
					PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	
Fréha	7, rue du Maréchal Foch	Viroflay.	3	45 000 €	. 3						
Versailles Habitat	29, avenue de Saint Cloud	Versailles	11	125 000 €	3	8					
Versailles Habitat	14, rue du vieux Versailles	Versailles	6	75 000 €	3	3					
Sou	Sous-total, Bureau du 11janvier 2007			245 000 €	9	. 11	0	0	0	0	

ľ	Nom du	Adresse de l'opération	Commune	Nb lgts	Montant de	Programme					Commentaires		
	bailleur				l'aide Grand Parc accordée	Acquisition- Amélioration		Construction neuve		neuve			
						P. P.	SnTa	P.S	PLAI	PLUS	PLS		
ľ	Ioulin Vert	14, rue de l'Ermitage	Versailles	1	15 000 €	. 1						4.5	
Ì	So	ıs-total, Bureau du 21 mar	2007	1	15 000 €	1	O`	0	0	0	.0	e for a	

Nom du	Adresse de l'opération	Commune	Nb lgts	Montant de	Programme						
bailleur				l'aide Grand Parc accordée		quisitio eliorat		Construction neuve			
- پ پ					PLAI	PLUS	PLS PLS	PLAI	PLUS	PLS	
13F	Bd Exelmans	Versailles	25	200 000 €	2	9	1.		2	12	
13F	Lot 2 :Rue Madeleine Tuilerie	Viroflay	20	205 000 €			-	1	19		
I3F	Lot 3 : Rue roger Deprès	Viroflay	- 4	50 000 €				2	2	1,	
13F	Lot 4 : Rue du Maréchal Foch	Viroflay	14	150 000 €				2	12		
13F	Ferme Sainte Marie	Bois d'Arcy	23	210 000 €				3	15	5	
I3F	Centre de quartier	Bois d'Arcy	34	300 000 €			- ;	4	22	8	
13F	6, rue Edouard Lefèbvre	Versailles	13	65 000 €						13	
I3F	59, avenue du Gal Leclerc	Viroflay	11	55 000 €						11	
I3F	61 avenue du Gal Leclerc	Viroflay	17	185 000 €				3	14		
Prologues	2 ter rue du parc de Clagny	Versailles	1	15 000 €	1						
Prologues	Val de Bièvres	Buc	1	15 000 €	1		*				
Versailles Habitat	La Butte au Beurre	Jouy-en-Josas	26	260 000 €				6	20		
Versailles Habitat	Clos des Nouettes, 97 rue Yves Lecoz	Versailles	6	60 000 €					6		
Sous	Sous-total, Bureau du 9 novembre 2007			1 770 000 €	4	9	0	21	112	49	
TOTAL dé	OTAL dépenses engagées au titre 2007			2 030 000 €	14	- 20	0	21	112	49	

Art. 1 -Approuve le versement de subventions pour 17 opérations, représentant 216 logements, pour un montant total de 2 030 000 €.

Art. 3 - Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines.

Art. 4 - Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet des Yvelines,
- ✓ Madame le Comptable de la Trésorerie de Versailles,

Fait en 2 exemplaires, à Versailles, le

Le Président Par délégation

Pascal GUEANT
Directeur Général des services